

Collaborer avec les restaurateurs de Nevers pour un environnement nutritionnel plus favorable à la santé

CONTEXTE

L'engagement de la ville de Nevers pour la promotion du bien-être et de la santé des habitants est formalisé depuis 2019 par son inscription à la dynamique des villes actives du **Programme National Nutrition Santé (PNNS)**.



OBJECTIF 2 DU PNNS 4 : MIEUX MANGER EN RESTAURATION HORS FOYER

OBJECTIFS

L'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bourgogne-Franche-Comté accompagne la dynamique des collectivités actives dans la mise en œuvre de leur plan d'actions.

Avec la direction des proximités de la ville de Nevers, il s'agit de :

- faciliter l'accès à l'information nutritionnelle
- mobiliser les professionnels de la restauration commerciale pour contribuer à l'amélioration de l'offre alimentaire.

MÉTHODE

Définition par un groupe de travail des critères nutritionnels d'une charte d'engagement : informer les convives sur la qualité nutritionnelle des plats et menus proposés pour respecter au mieux les repères du PNNS.

La ville propose aux restaurateurs de les accompagner pour la mise en place effective à partir de leur offre de restauration. Elle peut délivrer les outils d'affichages nécessaires, remettre un certificat d'engagement à la démarche et apporter si besoin un soutien pour identifier les menus les moins caloriques de la carte.



CHARTRE OUVERTE À TOUS LES TYPES DE RESTAURATION

6 À 11 CRITÈRES
D'ENGAGEMENT DONT



RÉSULTATS

Cette action permet de sensibiliser les restaurateurs aux repères du PNNS.

Elle apporte une plus grande lisibilité et connaissance des actions et dispositifs existants concernant la nutrition par les habitants.

PERSPECTIVES

Les perspectives sont de poursuivre la démarche, avec la mise en place d'un niveau d'engagement maximal, afin d'encourager les restaurateurs à mettre en place l'ensemble des critères d'engagement nutritionnels définis dans la charte.